

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

GARE DE CARMAUX : LANCEMENT DES TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITÉ DES QUAIS

VENDREDI 24 MAI 2024

Dans le cadre du Schéma Directeur Régional d'Accessibilité de la Région Occitanie, SNCF Gares & Connexions lancent, à la fin du mois de mai, les travaux de mise en accessibilité et de modernisation des quais de la gare de Carmaux (Tarn). L'opération représente un investissement de plus de 2 millions d'euros, co-financés par la Région Occitanie (75%) et l'État (25%) au titre du Plan de Relance. Ces nouvelles infrastructures permettront à l'ensemble des voyageurs, dont les personnes à mobilité à réduite (PMR), d'accéder plus facilement aux trains.



Gare de Carmaux – SNCF Gares & Connexions

Un projet pour améliorer l'accessibilité des quais de la gare et des trains

Ce chantier, réalisé sous maîtrise d'ouvrage SNCF Gares & Connexions, a pour objectif d'améliorer l'accès aux trains pour les 120 000 voyageurs et accompagnants qui fréquentent la gare de Carmaux chaque année, tout en leur apportant plus de confort et de sécurité. À la fin des travaux, les quais de la gare répondront aux normes d'accessibilité, permettant aux personnes à mobilité réduite

(personnes en situation de handicap, parents avec enfants en poussette et avec bagages, personnes âgées...) de prendre le train à Carmaux en autonomie.

À cette fin, les principales opérations réalisées dans le cadre de ce chantier sont :

- La mise à niveau du quai 1 pour accéder aux trains régionaux, grâce à un rehaussement à 55 cm ;
- Le remplacement de certains mobiliers de quais par du mobilier accessible ;
- La pose de clôtures de protections pour renforcer la sécurité des voyageurs ;
- La rénovation du revêtement des quais 1 et 2 ;
- L'adaptation et la mise en conformité de la traversée des voies pour le public (TVP) ;
- La mise aux normes de l'éclairage et de la sonorisation des quais 1 et 2 ;
- La création d'une cours anglaise¹ facilitant la liaison entre le bâtiment voyageurs et le quai 1 ;
- L'installation d'écrans d'information pour les voyageurs.

« Le lancement des travaux de mise en accessibilité des quais de la gare de Carmaux, au titre de l'agenda régional d'accessibilité programmé (Ad'AP), bénéficie d'un soutien financier de l'État à hauteur de 25%. Cela symbolise l'engagement fort de l'État aux côtés du conseil régional et de SNCF Gares & Connexion pour permettre l'accessibilité des 43 points d'arrêts ferroviaires identifiés aux agendas d'accessibilité en Occitanie. L'État fait de la mise en accessibilité des quais de gares un objectif prioritaire. Cet effort sera poursuivi dans le volet mobilité du Contrat de Plan État-Région en cours de négociation avec le conseil régional, dans l'objectif de garantir l'achèvement ou le lancement au plus tard en 2027 des opérations de mise en accessibilité de l'intégralité des quais des gares inscrites aux Ad'AP. » Pierre-André Durand, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne

« Pour rendre le train toujours plus simple, et convaincre de nouveaux usagers de laisser la voiture au garage, la question de l'accessibilité est cruciale. Nos trains et nos gares doivent permettre au plus grand nombre de se déplacer librement. J'ai donc souhaité que la Région investisse fortement pour que l'accessibilité ne soit plus un frein aux déplacements, pour lutter concrètement contre l'assignation à résidence. À Carmaux aujourd'hui, comme dans 32 gares supplémentaires d'ici la fin d'année, nous poursuivons notre mobilisation pour des trains liO toujours plus accessibles », souligne notamment la présidente de Région, Carole Delga.

PLANNING ET FINANCEMENT

5 mois de travaux seront nécessaires pour réaliser cette mise aux normes.

Le chantier se déroulera majoritairement de nuit, permettant ainsi le maintien de l'intégralité des dessertes ferroviaires et piétonnes de la gare pendant les travaux, au bénéfice des voyageurs.

Au total, plus de **2 millions d'euros** sont investis par l'État (25%) et la Région Occitanie (75%) au titre du Plan de Relance pour permettre à chacun de prendre le train plus facilement en gare de Carmaux.

¹ Cour au niveau du sous-sol et encaissée

Ces investissements nourrissent la stratégie collective de développement des transports ferroviaires en Occitanie, pour une mobilité plus vertueuse et respectueuse de l'environnement au bénéfice des territoires.

Zoom sur la mise en accessibilité des gares en Occitanie

C'est un enjeu stratégique inscrit dans deux Schémas Directeurs d'Accessibilité, l'un élaboré par l'État, l'autre par la Région Occitanie. Ils identifient 43 points d'arrêt ferroviaire où la mise en accessibilité est prioritaire.

D'ici fin 2024, 32 gares disposeront d'un « bâtiment voyageurs » et de quais accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) en Occitanie : Albi-ville, Auch, Auterive, Bédarieux, Cahors, Carmaux, Colomiers, Colomiers-Lycée International, Figeac, Langogne, Lourdes, Limoux, Lunel, Marvejols, Mazamet, Millau, Mende, Muret, Nîmes, Pamiers, Portet-Saint-Simon, Saverdun, Sète, Tarbes, Toulouse Matabiau, Montpellier Saint-Roch, Saint-Gaudens, Rodez, Saint-Sulpice, Saint-Cyprien-Arènes, Villefranche-de-Rouergue et Villefranche Vernet-les-Bains.

À l'horizon 2025, 11 autres gares complèteront cette liste : Agde (travaux de finitions programmés en 2026), Alès, Béziers, Carcassonne, Latour-de-Carol - Enveitg, Moissac, Montauban, Narbonne, Perpignan, Route de Launaguet et Saint-Agne.

La réalisation de l'ensemble de ces schémas directeurs représente un montant global de plus de 200 millions d'euros. Les gares nouvelles de Montpellier Sud-de-France et Nîmes Pont-du-Gard ont également été conçues dans le respect des normes d'accessibilité. Il en est de même pour les gares récemment réouvertes aux voyageurs telles que Pont Saint-Esprit et Bagnols-sur-Cèze.

SNCF Gares & Connexions accompagne l'État et la Région dans la réalisation de ces ambitieux programmes en apportant son expertise de maître d'ouvrage dans la conception et l'exécution des travaux.

CONTACTS PRESSE

PRÉFECTURE DE LA RÉGION OCCITANIE

service-presse@occitanie.gouv.fr

Marie LATREILLE DE FOZIÈRES Tél : 05 34 45 36 17 | 06 45 89 72 16

Delphine AMILHAU Tél: 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30 75

RÉGION OCCITANIE

Service presse | service.presse@laregion.fr | 05 61 33 52 75 / 53 49 [@presseoccitanie](https://www.instagram.com/presseoccitanie)

SNCF GARES & CONNEXIONS

Mickaël OLLIER – 06 09 18 14 48 – mickael.ollier@sncf.fr